

RAPPORT ANNUEL 2024

COMITÉ D'ADMISSION

Programmes de baccalauréat et de maîtrise
en ergothérapie
Novembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

1.	Comité d'admission	4
1.1.	Mandat du comité	4
1.2.	Composition du Comité en 2023-2024.....	4
2.	Admission au baccalauréat en ergothérapie	4
2.1.	Description générale.....	4
2.1.1.	Processus de sélection des candidats – admission 2024.....	4
2.1.2.	Catégories de candidats.....	5
2.1.2.1.	Candidats collégiens et universitaires.....	5
2.1.2.2.	Candidats provenant de l'entente intergouvernementale entre le Québec et le Nouveau-Brunswick.....	5
2.1.2.3.	Étrangers et Canadiens hors Québec.....	5
2.1.2.4.	Candidats universitaires sur le marché du travail.....	6
2.1.2.5.	Candidats issus des Premières Nations et Inuit du Québec (PNIQ)	6
2.1.2.6.	Candidats québécois collégiens issus d'un milieu à faible revenu (Envol).....	6
2.1.3.	Boni à la diplomation.....	6
2.1.4.	Exclusions.....	7
2.1.5.	Exigences linguistiques pour le candidat non francophone.....	7
2.1.6.	Répartition des places prévues.....	7
2.2.	Résumé de l'admission 2024	8
2.2.1.	Bilan de l'admission	8
2.2.2.	Test de jugement situationnel Casper	9
2.2.3.	Cote de rendement.....	11
2.2.4.	Distribution des candidats	12
2.2.4.1.	Selon le sexe	12
2.2.4.2.	Selon l'université de provenance.....	12
2.2.4.3.	Selon le programme de provenance.....	13
2.2.4.4.	Selon la région de provenance	14
2.2.5.	Demandes de révision	15
3.	Admission à la maîtrise en ergothérapie	16

3.1.	Description générale.....	16
3.1.1.	Processus de sélection des candidats – admission 2024.....	16
3.1.2.	Exclusions.....	16
3.2.	Catégories de candidats.....	16
3.2.1.	Candidats universitaires.....	16
3.2.2.	Ergothérapeutes européens	16
3.2.3.	Connaissance de l'anglais	16
3.3.	Résumé de l'admission 2024	17
3.3.1.	Bilan de l'admission	17
4.	Résumé des activités de l'année.....	19
4.1	Travaux complétés	19
4.1.1	Suivi de l'introduction de Casper	19
4.1.2	Suivi de la règle du 60 crédits universitaires complétés avant de déposer une demande d'admission dans un programme contingenté	20
4.1.3	Admission de candidats PNIQ	20
4.1.4	Suivi de l'introduction du boni région pour augmenter la diversité	20
4.1.5	Suivi de l'introduction de la catégorie Envol.....	20
4.1.6	Suivi de la résolution changement à l'admission pour la maîtrise	21
4.2	Activités de promotion	22
4.2.1	Portes ouvertes.....	22
4.2.2	Publication d'une vidéo promotionnelle de l'ergothérapie et de parcours inspirants	23
4.2.4	Comité des ambassadeurs en ergothérapie	23
4.2.5	Journée Découverte.....	24
4.2.6	Résultats du sondage pour comprendre les motifs de refus des candidats (mai à sept. 2024).....	26
4.2.7	Tournées collégiales.....	26
5.	Défis et travaux en cours et à venir.....	26

1. Comité d'admission

1.1. Mandat du comité

Selon le mandat que lui confie le Conseil de la Faculté de médecine de l'Université Laval, le Comité d'admission aux programmes de baccalauréat et de maîtrise en ergothérapie : 1) propose au Conseil de la Faculté les modalités et critères d'admission des étudiants aux programmes de baccalauréat et de maîtrise en ergothérapie, 2) applique ces modalités et critères pour juger de l'admissibilité de tout candidat aux programmes, 3) effectue la sélection des candidats et recommande leur admission ou refus au Bureau du registraire.

Le Comité répond à toute demande ou question émanant du Conseil de la Faculté ou du doyen en rapport à l'admission. Les brochures « Règlement des études » et « Guide de l'admission » décrivent les responsabilités, les règles et les procédures de fonctionnement quant à l'admission.

1.2. Composition du Comité en 2023-2024

- André Boutet, responsable de formation pratique
- Claude Vincent, professeure et présidente du comité
- Dominique Giroux, professeure, directrice du continuum baccalauréat-maîtrise en ergothérapie
- Line Nadeau, professeure
- Mathieu Pelletier, CIUSSS de la Capitale-Nationale, membre externe
- Maïna Didier, étudiante de 1^{re} année
- Béatrice Coulombe, étudiante de 2^e année
- Frédérique Poupart, étudiante de 3^e année
- Gabrielle Plante, étudiante 4^e année
- Geneviève Rouleau remplacée par Julie Thériault, conseillère à la gestion des études

2. Admission au baccalauréat en ergothérapie

2.1. Description générale

2.1.1. Processus de sélection des candidats – admission 2024

Pour l'année 2024, le processus d'admission a officiellement débuté le 1^{er} novembre 2023, nouvelle date limite du dépôt des demandes d'admission pour les personnes candidates universitaires. Le processus s'est terminé le 6 septembre 2024, soit le dernier jour de la première semaine de cours de la session d'automne 2024.

Au moment de rédiger le présent rapport, il est prévu que le processus d'admission pour l'année 2025-2026 sera identique à celui de 2024-2025, avec la même exigence de crédits complétés

dans un même programme universitaire pour les demandes de changement de programme (voir le point 2.1.2.1)

2.1.2. Catégories de candidats

2.1.2.1. **Candidats collégiens et universitaires**

La capacité d'accueil pour ces personnes candidates est de 100 en première année ; les places sont généralement réparties proportionnellement aux demandes admissibles reçues. Depuis quelques années, un nombre de personnes étudiantes supplémentaire au contingent est admis, de manière à compenser partiellement l'attrition précoce dans le programme. La sélection des personnes candidates s'effectue sur deux critères : la cote de rendement académique collégiale (CRC) ou universitaire (CRU) (70 %) et le résultat au test de jugement situationnel Casper (30 %).

Depuis l'automne 2022, la personne candidate universitaire doit avoir acquis un minimum de 60 crédits universitaires dans un seul programme de formation au moment du dépôt de sa demande d'admission. Ces 60 crédits complétés et réussis doivent apparaître sur le relevé de notes de la session d'été précédent le dépôt de la demande d'admission.

Les crédits acquis aux cours compensateurs ne sont pas pris en compte ainsi que ceux acquis aux études libres ou dans un microprogramme, à moins qu'ils soient reconnus dans l'un de ces programmes de formation. Pour la personne candidate universitaire titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme équivalent et dont le dossier universitaire, au terme de la session d'automne précédent l'année d'admission visée, compte moins de douze crédits contribuant au calcul de la CRU, le comité d'admission évaluera la demande en tenant compte uniquement du dossier collégial.

2.1.2.2. **Candidats provenant de l'entente intergouvernementale entre le Québec et le Nouveau-Brunswick**

Chaque année, jusqu'à trois places du contingent régulier sont attribuées à des personnes candidates provenant du Nouveau-Brunswick, en vertu d'une entente interprovinciale. La sélection est basée sur le rendement académique (70 %) et le résultat au test de jugement situationnel Casper (30 %).

2.1.2.3. **Étrangers et Canadiens hors Québec**

La sélection de ces personnes candidates est basée sur le rendement académique (70 %) et le résultat au test de jugement situationnel Casper (30 %). Le comité d'admission porte une attention particulière à l'analyse des résultats académiques des candidats de cette catégorie, dans une perspective de valorisation et de diversification des étudiants des programmes de la Faculté de médecine.

Voir 2.1.2.1 pour l'admission candidats universitaires (avoir acquis un minimum de soixante crédits universitaires dans un seul programme de formation au moment du dépôt de sa demande d'admission).

2.1.2.4. Candidats universitaires sur le marché du travail

Il s'agit d'une personne candidate détenant un niveau universitaire équivalant minimalement au baccalauréat universitaire de 1^{er} cycle et qui a été par la suite sur le marché du travail à temps complet pendant une période d'au moins deux ans (calculée au 31 décembre précédent l'année d'admission visée). Jusqu'à trois places peuvent être attribuées à des personnes candidates universitaires sur le marché du travail. L'analyse du dossier d'admission se fera comme une personne candidate universitaire avec la cote de rendement universitaire (CRU) (70 %) et le résultat au test de jugement situationnel Casper (30 %).

2.1.2.5. Candidats issus des Premières Nations et Inuit du Québec (PNIQ)

Dans le but de diversifier ses cohortes et de répondre aux orientations facultaires visant la responsabilité sociale, le comité d'admission réserve deux places hors contingent à des personnes candidates issues des Premières Nations et Inuit du Québec. Les critères d'admission diffèrent de ceux des candidats collégiens ou universitaires réguliers : il s'agit d'une CRC ou d'une CRU supérieure à 27 et du résultat à une entrevue semi-structurée. La promotion de ce contingent au sein des Premières Nations et Inuits du Québec se fait essentiellement par Kathleen Jourdain, directement en lien avec les groupes d'étudiants concernés dans les écoles et les réserves autochtones. Madame Jourdain est mandatée par la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador.

2.1.2.6. Candidats québécois collégiens issus d'un milieu à faible revenu (Envol)

Afin de favoriser l'accès à la formation en ergothérapie, le programme Envol a été mis en place et est entré en vigueur à compter de l'admission 2023. Dans le cadre de ce programme, deux places sont réservées à des personnes candidates québécoises collégiales issues d'un milieu à faible revenu. Ces deux places sont intégrées au nombre total de places réservées pour la catégorie de candidats collégiens. La procédure et les conditions pour se prévaloir d'une place via le Programme Envol sont présentées sur la page Internet de l'admission. Une liste d'excellence distincte est établie pour les personnes candidates éligibles au programme Envol. Pour qu'une candidature soit considérée, une cote de rendement collégiale (CRC) minimale de 27 est demandée. Les deux candidats retenus dans ce programme bénéficient d'un support financier tout au long de leur formation jusqu'à la maîtrise.

2.1.3. Boni à la diplomation

Les personnes candidates de toute catégorie détenant un diplôme universitaire complété de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat (Ph. D. recherche) à la date butoir du dépôt de leur demande d'admission verront leur cote de rendement universitaire (CRU) bonifiée de +0.5 pour le

baccalauréat, de +0.5 pour la maîtrise et de +1.0 pour le doctorat. Ces bonifications sont cumulatives jusqu'à un maximum de +2.0. La bonification demeure la même que l'étudiant possède un ou plusieurs diplômes de même grade.

Boni région. Bonification de la cote de rendement de +0.5 pour les candidats québécois collégiens et universitaires de certaines régions éloignées à partir de l'admission 2022 et les suivantes dans les programmes de baccalauréat en ergothérapie, de baccalauréat en physiothérapie et de maîtrise en orthophonie.

2.1.4. Exclusions

Nonobstant tous les autres critères d'admission, les personnes candidates de toutes catégories répondant aux critères suivants ne sont pas admissibles au programme d'ergothérapie :

- Les candidats radiés d'un ordre professionnel en raison d'un manque de professionnalisme ou de comportements non conformes aux valeurs ou à la pratique de leur profession ;
- Les candidats qui ont été exclus d'un programme universitaire en raison d'un manque de professionnalisme ou de comportements incompatibles avec les valeurs ou la pratique de l'ergothérapie.

2.1.5. Exigences linguistiques pour le candidat non francophone

La personne candidate dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il devra passer le Test de français *TCF tout public* disponible à l'École de langues de l'Université Laval au moment du dépôt de sa demande d'admission, et obtenir un résultat minimal de 400/699 aux épreuves obligatoires (*TCF-TP*) et un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (*TCF-TP/EÉ*). Selon le résultat obtenu avant l'entrée au programme, la personne candidate pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français durant son cheminement d'études.

2.1.6. Répartition des places prévues

Selon la résolution du Conseil universitaire, en 2024, le nombre de places par catégorie a été établi au prorata des demandes reçues et admissibles. Le **tableau 1** fait état du nombre de places prévues au prorata des demandes admissibles reçues et le nombre de places comblées par catégorie.

Tableau 1 | Répartition des places prévues et réelles en 2024

Catégories	Places prévues	Places comblées ¹
Collégiens	90	93
Universitaires	7	6
Nouveau-Brunswick	3	3
Candidats québécois universitaires issus du marché du travail	1	0
Candidats issus des Premières Nations et Inuits du Québec	2	0
Candidats québécois collégiens issus d'un milieu à faible revenu	2	1
Total	105	103

¹ Nombres de places comblées en date du premier vendredi de la session d'automne 2024

2.2. Résumé de l'admission 2024

2.2.1. Bilan de l'admission

Le nombre de demandes, d'offres et d'inscriptions pour chacune des catégories de candidats est présenté au **tableau 2** pour les années 2022 à 2024.

Dans le cadre de l'admission 2024, 396 demandes ont été reçues; 326 offres ont été faites à ces personnes candidates, dont 103 se sont inscrites au programme. Comparativement à 2023 et à 2022, on note respectivement une augmentation de 10 demandes (2,5 %) et de 61 demandes (15,4 %). Cette augmentation est notable chez les candidatures collégiales qui ont fait une demande (8 de plus) et (53 de plus). Nous avons reçu neuf demandes pour des personnes candidates étrangères et hors Québec, soit 3 de plus qu'en 2023 et 2022, mais la moitié moins qu'en 2021.

La nouvelle cohorte est constituée de 93 personnes candidates collégiales et de six personnes candidates universitaires. Huit demandes provenaient de personnes candidates du Nouveau-Brunswick; des cinq personnes candidates ayant reçu une offre dans cette catégorie, trois se sont inscrites. Une personne candidate universitaire issue du marché du travail a déposé une demande et a reçu une offre, mais ne l'a pas acceptée. Une personne candidate provenant des PNIQ a fait une demande et a reçu une offre, mais ne l'a pas acceptée. Il y a une personne candidate québécoise collégienne issue d'un milieu à faible revenu dans le contingent en 2024, tout comme en 2023.

Tableau 2 | Bilan de l'admission de 2022 à 2024

Catégories	Demandes			Offres			Inscrits ⁴		
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022
Collégiens	334 ¹	326	281	291	296	266	93	95	93
Universitaires	46 ²	47	37	26	26	14	6	4	2
Nouveau-Brunswick	8	4	4	5	4	4	3	1	2
Étrangers et hors Québec (non calculé dans le total)	(9)	(6)	(6)	(2)	(4)	(0)	(1)	(0)	(0)
Candidats québécois universitaires issus du marché du travail	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Premières Nations et Inuit du Québec	1	2	1	1	2	1	0	0	1
Candidats québécois collégiens issus d'un milieu à faible revenu	2	2	-	2	2	-	1	1	-
Adultes	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres ³	3	5	12	0	0	0	0	0	0
Total	396	386	335	326	330	285	103	101	98

¹ Dont 2 candidats hors Québec

² Dont 7 candidats hors Québec

³ Autres : dossiers incomplets ou abandon avant l'analyse

⁴ Nombre d'inscriptions en date du premier vendredi de la session d'admission

2.2.2. Test de jugement situationnel Casper

Depuis l'admission 2019, les personnes candidates doivent réaliser un examen de jugement situationnel en ligne (100 à 120 minutes) qui évalue les caractéristiques personnelles des candidats: collaboration, communication, empathie, équité, éthique, motivation, résolution de problèmes, professionnalisme, résilience, conscience de soi. Dans une situation présentant un dilemme, la personne candidate doit exprimer l'action à accomplir et l'expliquer. Cela permet d'identifier les tendances comportementales des personnes candidates qui visent des professions à visage humain. Suivant la présentation de Jessica Teckson et de Josuah Moskowitz d'Acuity Insights donnée le 25 novembre 2022 en zoom, le test Casper de 2023 est maintenant composé de 9 scénarios, soit 6 scénarios basés sur des vidéos avec réponse verbale et trois scénarios écrits et trois réponses écrites. Les questions demandent de réfléchir à une expérience personnelle connexe. Les personnes candidates ont cinq minutes pour répondre ou taper leurs réponses avant de passer à la section suivante.



Le test Casper est noté ainsi : seulement une personne évaluatrice par scénario, donc 9 personnes évaluatrices différentes, une pour chaque scénario. La personne évaluatrice ne reçoit aucune information d'identification et ne sait pas ce qui est écrit dans les autres sections. Les personnes évaluatrices sont formées pour les biais culturels. Chaque section du test est notée sur 9 (1= insatisfaisant, 9=superbe). Le score est ensuite moyenné. Il y a utilisation du Z score, quartile, score brut : seul le score quartile est envoyé aux étudiants 4 à 6 semaines après la passation du test. La perspicacité et la profondeur de la réponse sont notées; grammaire et orthographe sont ignorées. Voici les concepts mesurés différents dans les scénarios :



Pour l'admission 2024, 380 (95,96 %) des 396 candidats ont complété le test Casper (tableau 3.1).

Tableau 3.1 | Distribution des candidats ayant soumis une demande et complété le test Casper¹

Catégories	Demandes		
	2024	2023	2022
Collégiens	325	311	276
Universitaires	41	38	30
Nouveau-Brunswick	8	4	4
Premières Nations et Inuits du Québec	1*	2*	1*
Candidats collégiens québécois issus d'un milieu à faible revenu (envol)	2	2	-
Autres	3	3	0
Total	380	360	311

¹ L'entrée en vigueur du test Casper était en 2019

*Le test de jugement situationnel Casper n'était pas exigé pour cette catégorie.

La distribution des résultats de tous les tests Casper corrigés pour l'année 2024, provenant de personnes candidates éligibles ou non, pour les catégories collégiens, universitaires, du Nouveau-Brunswick, est présentée au tableau 3.2. On observe que près de 88,68 % des personnes candidates ont obtenu un score entre 4 et 5,9 en 2024, contre 78,5 % en 2023 et contre 69,4 % en 2022. La proportion des personnes candidates ayant des scores très faibles (4,47 %) ou très forts (6,84 %) en 2024 est différente de 2023 (3,06 % de très faible et 18,89 % de très fort) et de 2022 (7,74 % de très faible et 4,19 % de très fort). La moyenne au test Casper est de 5,12 sur 9, soit légèrement inférieure à 2023 et 2022 (5,31 et 5,36).

Tableau 3.2 | Distribution des résultats du test Casper pour les candidats collégiens, et universitaires et du Nouveau-Brunswick

Résultats	2024		2023		2022	
	Candidats	%	Candidats	%	Candidats	%
< 3	1	0,26 %	0	0	1	0,32 %
3 - 3,9	16	4,21 %	11	3,06 %	23	7,42 %
4 - 4,9	124	32,63 %	110	30,55 %	67	21,61 %
5 - 5,9	213	56,05 %	171	47,5 %	148	47,74 %
6 - 6,9	26	6,84 %	64	17,78 %	58	18,71 %
7 et +	0	0	4	1,11 %	13	4,19 %
Total	380	100	360	100	310	100
Moyenne	5,12		5,31		5,36	

2.2.3. Cote de rendement

Le **tableau 4.1** présente la cote de rendement la plus faible au sein des personnes candidates ayant reçu une offre, depuis 2022. Ainsi, les plus faibles CRC et CRU des personnes candidates admises sont respectivement de 27,716 et 19,914 (2024), 26,623 et 24,376 (2023) puis de 25,971 et 24,755 (2022). Comme la sélection des personnes candidates a été faite sur la base de la cote globale, c'est-à-dire sur le total pondéré de la cote de rendement académique (70 %) et du résultat obtenu au test Casper (30 %) et que nous n'avions pas fixé de cote de rendement minimale pour les personnes candidates universitaires, et compte tenu de la diminution du nombre de demandes d'admission de cette catégorie, quelques personnes candidates ayant une cote de rendement universitaire plus faible et un résultat très fort au test Casper ont été admises. De manière générale, les personnes candidates inscrites demeurent des personnes étudiantes ayant d'excellents dossiers scolaires.

Tableau 4.1 | Cote de rendement minimale des admis¹ de 2022 à 2024

Catégories	2024	2023	2022
Collégiens (CRC)	27,716	26,623	25,971
Universitaires (CRU)	19,914	24,376	24,755
Nouveau-Brunswick (CRU)	30,641	28,709	31,242
Candidats québécois universitaires issus du marché du travail	26,719 ²	-	-
Premières Nations et Inuits du Québec (CRC)	29,151 ³	29,259	33,967 ³
Candidats québécois collégiens issus d'un milieu à faible revenu (envol)	28,338	30,022	-

¹ CRC parmi les candidats ayant reçu une offre d'admission en date du premier vendredi de la session d'admission

² Une personne candidate

³ Une personne candidate

Le **tableau 4.2** présente la distribution des cotes des personnes candidates collégiennes (CRC) et des personnes candidates universitaires (CRU) inscrites au programme de baccalauréat en ergothérapie en 2024. Notons que 17,2 % des personnes collégiennes inscrites avaient une CRC égale ou supérieure à 32, contre 26,3 % en 2023 et 34,4 % en 2022. Avec 82,3 % des collégiens qui ont une cote entre 27 et 31,99 en 2024, il s'agit d'une augmentation comparativement à 72,6 % en 2023 et de 62,4 % en 2022. En ce qui a trait aux six personnes candidates universitaires inscrites, leur cote était située entre 30 et 22.

Tableau 4.2 | Répartition des candidats inscrits¹ selon leur cote à l'admission

Cotes	Collégiens			Universitaires		
	2024	2023	2022	2024	2023	2022
35 +	0	2	2	0	0	0
34 – 34,99	1	3	3	0	0	0
33 – 33,99	2	6	13	0	0	0
32 – 32,99	13	14	14	0	0	0
31 – 31,99	11	17	18	0	1	0
30 – 30,99	31	26	24	1	0	0
29 – 29,99	24	16	6	1	0	0
28 – 28,99	6	7	8	0	0	1
27 – 27,99	5	3	2	0	1	1
26 – 26,99	0	1	2	1	2	0
25 – 25,99	0	0	1	1	0	0
24 – 24,99	0	0	0	1	0	0
23 – 23,99	0	0	0	0	0	0
22 – 22,99	0	0	0	1	0	0
Total	93	95	93	6	4	2

¹ Nombre d'inscrits en date du premier vendredi de la session d'admission

2.2.4. Distribution des candidats

2.2.4.1. Selon le sexe

La répartition globale des demandes d'admission selon le sexe est présentée au **tableau 5**. La profession d'ergothérapeute est majoritairement exercée par des femmes. Bien que 60 candidats masculins aient posé leur candidature en 2024 et que 40 offres d'admission leur ont été faites, seulement neuf se sont finalement inscrits. Cette année, nous avons le même nombre d'hommes que l'an passé et deux de plus qu'en 2022. La cohorte 2024-2025 est donc composée à 91,3 % de femmes.

Tableau 5 | Bilan de l'admission selon le sexe de 2022 à 2024

sexe	Demandes			Offres			Inscrits ¹		
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022
Femmes	336	332	293	286	290	251	94	92	91
Hommes	60	54	42	40	40	34	9	9	7
Total	396	386	335	326	330	285	103	101	98

¹ Nombre d'inscrits en date du premier vendredi de la session d'admission

2.2.4.2. Selon l'université de provenance

Les résultats présentés au **tableau 6** montrent que 14 personnes candidates universitaires sur 55 (25,5 %) ayant déposé une demande d'admission en ergothérapie avaient l'Université Laval pour dernière institution d'inscription, ce qui est supérieur à 10 sur 52 (19,2 %) en 2023 et à 9 sur 37 (24,3 %) pour l'année 2022. En pourcentage, il semble que nous attirons de moins en moins les personnes candidates d'autres universités. Finalement, quatre des neuf personnes candidates

universitaires inscrites proviennent de l'Université Laval, le cinquième de l'Université de Montréal, le sixième hors Québec et étranger et les trois derniers de l'Université de Moncton (places réservées pour les personnes candidates du Nouveau-Brunswick).

Tableau 6 | Répartition des personnes candidates universitaires selon l'université de provenance de 2022 à 2024

Provenance	Demandes			Offres			Inscrits ¹		
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022
Laval	14	10	9	13	9	5	4	3	0
Montréal	9	9	7	7	9	3	1	1	0
Polytechnique	0	0	1	0	0	1	0	0	1
Sherbrooke	6	4	0	4	3	0	0	0	0
McGill	0	2	0	0	2	0	0	0	0
Concordia	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bishop	0	0	1	0	0	1	0	0	0
Réseau des Universités du Québec	0	4	1	0	4	1	0	0	1
Hors Québec et étrangers (exclut NB)	4	0	0	3	0	0	1	0	0
Nouveau Brunswick ²	8	4	0	5	4	0	3	1	0
Indéterminée(s)	14	19	18	0	0	3	0	0	0
Total	55	52	37	32	31	14	9	5	2

¹ Nombre d'inscrits en date du premier vendredi de la session d'admission

² Inclut l'Université de Moncton

2.2.4.3. Selon le programme de provenance

Les programmes de provenance les plus importants des personnes candidates universitaires pour les admissions 2022 à 2024 sont présentés au **tableau 7**. Pour l'admission 2024, il y a eu six personnes candidates admises et inscrites, et ce, en provenance de la biologie, de la kinésiologie, de la médecine, de la nutrition et de sciences biomédicales. C'est deux de plus qu'en 2023 (n=4) et quatre de plus qu'en 2021 (n=2). Rappelons que l'ajout du nouveau critère d'admissibilité d'« avoir complété 60 crédits (2022) et 30 crédits (2021) dans un programme de formation » restreint l'admission des personnes candidates universitaires.

Tableau 7 | Principaux programmes de provenance des candidats universitaires admis et inscrits de 2022 à 2024¹

Programmes	2024	2023	2022
Agronomie	0	1	0
Biochimie	0	1	0
Biologie	1	0	1
Kinésiologie	2	0	0
Médecine	1	0	0
Neuroscience cognitive	0	1	0
Nutrition	1	0	0
Psychoéducation	0	1	0
Sciences biomédicales	1	0	1
Total	6	4	2

¹ Nombre d'admis et inscrits en date du premier vendredi de la session d'admission

2.2.4.4. Selon la région de provenance

En 2024, les demandes provenant de personnes candidates collégiennes issues des établissements scolaires de la région de Québec (Capitale-Nationale) constituent 27,9 % des demandes d'admission dans cette catégorie. Ces personnes candidates sont les plus nombreuses à recevoir une offre d'admission (23,5 %) et elles représentent 47,3 % des personnes inscrites (tableau 8); il y a une augmentation de personnes inscrites venant de la Capitale-Nationale par rapport à 2023 (39,6 %) et 2022 (34,4 %).

Tableau 8 | Répartition des candidats collégiens selon la région administrative de provenance de 2022 à 2024

Régions administratives	Demandes			Offres			Inscrits ¹		
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022
Bas-Saint-Laurent	9	19	5	8	19	5	4	6	3
Saguenay-Lac Saint-Jean	16	18	14	13	18	13	6	5	8
Capitale-Nationale	94	81	74	83	69	70	44	38	32
Mauricie	17	17	16	16	16	15	2	2	6
Estrie	10	5	5	10	5	5	1	1	1
Montréal	54	61	56	46	59	55	4	7	10
Outaouais	9	12	4	9	9	4	3	2	1
Abitibi-Témiscamingue	5	6	4	5	6	4	1	1	3
Côte-Nord	2	6	3	2	5	3	1	3	1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	10	1	1	9	1	1	2	1	1
Chaudière-Appalaches	21	20	15	17	20	14	8	14	9
Laval	11	11	7	9	9	6	1	2	2
Lanaudière	9	15	15	9	13	15	2	5	5
Laurentides	21	14	15	19	11	15	4	3	1
Montérégie	33	24	38	28	22	35	7	5	8
Centre-du-Québec	14	13	8	11	13	6	3	1	2
Institution non déclarée / Hors-Québec	2	0	1	0	0	0	0	0	0
Total	337	323	281	294	297	266	93	96	93

¹ Nombre d'inscriptions en date du premier vendredi de la session d'admission

2.2.5. Demandes de révision

Toute personne candidate qui s'estime lésée par une décision et qui est en mesure de présenter des faits nouveaux, de nature à modifier cette décision, peut en demander la révision auprès de la présidente du comité d'admission ou déposer une demande d'appel auprès du Vice-doyen aux études en réadaptation. Aucune demande d'appel ou de révision n'a été déposée dans le cadre de l'admission 2024.

3. Admission à la maîtrise en ergothérapie

3.1. Description générale

3.1.1. Processus de sélection des candidats – admission 2024

L'admission 2024-2025 au programme à capacité limitée de maîtrise en ergothérapie s'est effectuée aux sessions d'été et d'automne 2024. La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. Les dates officielles institutionnelles pour l'admission à ce programme se trouvent à la page [Dates limites de dépôt](#). Au moment de rédiger le présent rapport, il est prévu que le processus d'admission pour l'année 2025-2026 sera identique à celui de 2024-2025.

3.1.2. Exclusions

Nonobstant tous les autres critères d'admission, les personnes candidates de toutes catégories répondant aux critères suivants ne sont pas admissibles au programme d'ergothérapie :

- Les candidats radiés d'un ordre professionnel en raison d'un manque de professionnalisme ou de comportements non conformes aux valeurs ou à la pratique de leur profession.

3.2. Catégories de candidats

3.2.1. Candidats universitaires

Pour être admissible, la personne candidate doit détenir un baccalauréat en ergothérapie, avoir obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

3.2.2. Ergothérapeutes européens

Le programme de maîtrise accueille régulièrement des personnes étudiantes en ergothérapie provenant des universités francophones européennes (France, Belgique et Suisse). Les personnes candidates sont parfois admises en scolarité préparatoire de la maîtrise en ergothérapie, laquelle est composée de cours de deuxième et de troisième année du baccalauréat en ergothérapie.

3.2.3. Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée est largement, sinon exclusivement, disponible dans cette langue. Les personnes étudiantes admises au programme de maîtrise en ergothérapie doivent passer le test *VEPT (Versant English Placement Test)* à l'École de langues de l'Université Laval et obtenir un résultat égal ou

supérieur à 58. Les personnes étudiantes qui obtiennent un résultat plus faible devront suivre un ou deux cours d'anglais avant leur admission à la maîtrise.

Pour les personnes candidates du contingent ergothérapeutes européens, la compréhension de la langue anglaise a été parfois problématique au cours des dernières années. Les exigences à ce niveau ont été rehaussées depuis l'automne 2017 et les candidats doivent maintenant se soumettre au *Test of English for International Communication (TOEIC)* avant leur arrivée, afin que le Bureau de l'admission puisse les informer, s'il y a lieu, du nombre et du niveau de cours d'anglais qu'ils devront compléter avant de pouvoir être admises à la maîtrise.

3.3. Résumé de l'admission 2024

3.3.1. Bilan de l'admission

Le nombre de demandes et de personnes inscrites pour chacune des catégories de candidatures est présenté au **tableau 9** pour les sessions d'été et d'automne 2024.

Dans le cadre de l'admission 2024, sur les 80 personnes étudiantes diplômées du baccalauréat en ergothérapie de l'Université Laval à l'hiver ou l'été 2024, 79 ont déposé une demande d'admission à la maîtrise et 79 ont reçu une offre, 73 d'entre eux ont accepté l'offre et sont inscrites à la session d'automne 2024. Comparativement à 2023 et à 2022, c'est une augmentation de 3 et de 1 personnes candidates inscrites provenant de l'Université Laval.

Sur les 11 demandes des personnes candidates hors Québec et étrangères en 2024, aucune n'a reçu d'offre, comparativement à 26 en 2023, où quatre ergothérapeutes européens avaient reçu une offre à la scolarité préparatoire* et deux l'avaient acceptée. En 2022, c'était 21 demandes et cinq personnes candidates à qui on avait fait des offres dont deux l'avaient acceptée. Au total, il y a 73 personnes étudiantes inscrites à la maîtrise avec aucune scolarité préparatoire*. Il est à noter qu'en 2022, c'était la première fois que l'admission à la maîtrise en ergothérapie était documentée dans ce rapport.

Tableau 9 | Bilan de l'admission - sessions été et automne 2022 à 2024

Catégories	Demandes			Offres			Admis ¹			Inscrits ¹		
	2024	2023 ²	2022 ²	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022
Universitaires – Université Laval	79	85	83	79	82	83	73	72	76	73	70	72
Universitaires – Autres universités	5	7	1	0	2	1	0	2	1	0	2	1
Hors Québec et étrangers	11	26	21	0	4*	5*	0	2*	2*	0	2*	2*
Ancien diplôme d'ergothérapie	0	1	1	0	1	1*	0	1	1*	0	1	1*
Total	95	119	106	79	89	90	73	77	80	73	75	76

¹Nombre de candidats en date du premier vendredi de la session d'admission.

²Ce nombre inclut toutes les demandes pour la maîtrise, incluant celles déposées par erreur.

* admis en scolarité préparatoire (l'étudiant peut avoir des cours de baccalauréat et de maîtrise).

Distribution des candidats selon le sexe

La répartition globale des demandes d'admission selon le sexe est présentée au **tableau 10**. La cohorte de **maîtrise de 2024** est constituée à **98,6 % de femmes**; il y a **seulement un homme**. La distribution s'avère encore plus féminine lorsqu'on compare avec la cohorte du baccalauréat (91,3 %). En 2023 et en 2022, nous avions 4 et 6 hommes et une cohorte de 92,2 % et 92,1 % de femmes.

Tableau 10 | Bilan de l'admission selon le sexe - sessions été et automne 2022 à 2024

Catégories	Demandes			Offres			Admis ¹			Inscrits ¹		
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022
Femme	87	105	96	77	83	83	72	73	74	72	71	70
Homme	8	14	10	2	6	7	1	4	6	1	4	6
Total	95	119	106	70	89	90	73	77	80	73	75	76

¹ *Nombre de candidats en date du premier vendredi de la session d'admission*

4. Résumé des activités de l'année

4.1 Travaux complétés

4.1.1 Suivi de l'introduction de Casper

Depuis l'admission 2019, la sélection des personnes candidates en ergothérapie s'effectue sur la base du dossier académique (70 %) et du résultat au test de jugement situationnel Casper (30 %). Cette modification aux critères d'admission des candidats collégiens et universitaires a été approuvée par le Conseil universitaire en 2018 pour une période de 5 ans. Pour l'admission 2023, tout comme pour celle de 2022, toutes les personnes candidates qui ont fait une demande en provenance du Nouveau-Brunswick avaient bien complété leur test Casper. Nous avons demandé des analyses statistiques et des tableaux de résultats à Alioum Alioum et à Stéphanie Boivin, pour le suivi des étudiants depuis qu'ils font le Casper.

- On constate une moyenne plus élevée à la première session pour la cohorte 2020 qui a fait le Casper. Pour les autres sessions, les différences sont assez minimes entre les deux cohortes qui ont fait le Casper par rapport aux cohortes 2017-18 (sans Casper).
- La présidente fait remarquer que, quand il n'y avait pas de Casper, les notes minimum (1,7; 1,2) étaient beaucoup plus basses que les cohortes qui ont fait le Casper, c'est comme si les cohortes de 2019 et 2020 étaient plus homogènes, moins de disparité entre les notes.
- Il n'y a pas de lien entre le score Casper et les notes des étudiants aux 4 premières sessions pour les cohortes 2019 et 2020.
- En répartissant les notes par intervalles : (- inférieure à 2,5 = Faible) ; (entre 2,5 et 3,5 = Moyenne) et (supérieur à 3,5 = Élevée), on constate que les notes inférieures à 3,5 sont plus nombreuses pour la cohorte 2017 (cohorte sans Casper). Les notes comprises entre 2,5 et 3,5 sont plus nombreuses pour la cohorte 2017.
- Les abandons les plus importants sont arrivés pour les cohortes 2017 et 2018 (cohorte sans Casper), à leur 3^e session. Ce n'est pas le cas des cohortes 2019 et 2020 (qui ont fait un Casper). La présidente du CAE ajoute que l'on voit aussi l'effet du 60 crédits obligatoires pour changer de programme sur les cohortes 2019 et 2020. Les étudiants ne peuvent pas partir pour changer de programme avant d'avoir complété 60 crédits du programme d'ergothérapie. On ne peut pas dire que c'est un effet Casper uniquement ici.
- Dans les stages erg-2103, erg-2104, erg-3100 et erg-3101, il y a eu 3 échecs de stages avant le Casper aux cohortes H2019 à A2020. Après l'introduction du Casper, il y a eu 3 échecs, aux cohortes H2021 à A2022, et ce, même s'il y a plus d'étudiants depuis A2021. La présidente du CAE ajoute que certains stages ont dû être modifiés durant la COVID (sans contact ou moins de contact avec les usagers), on ne peut pas dire que c'est un effet « positif » Casper uniquement ici pour la réussite aux stages.
- Un rapport a été complété pour la Faculté de médecine à l'été 2024. Ainsi, le Casper sera renouvelé pour les admissions 2025, 2026 et 2027.

4.1.2 Suivi de la règle du 60 crédits universitaires complétés avant de déposer une demande d'admission dans un programme contingenté

Depuis l'admission 2022, les personnes candidates devaient **avoir complété au moins 60 crédits universitaires dans un même programme**. Rappelons ici les modifications qui avaient été approuvées par le Conseil universitaire du 4 février 2020. En 2020, le Comité d'admission en ergothérapie avait ajouté une exigence d'avoir complété au moins 30 crédits universitaires dans un même programme au moment du dépôt de la demande d'admission des personnes candidates universitaires pour l'admission 2021 et au moins 60 crédits universitaires dans un même programme pour l'admission 2022 et les suivantes, donc ce fut le cas aussi pour 2024.

4.1.3 Admission de candidats PNIQ

Pour l'admission 2024, de concert avec les présidents des comités d'admission en audiologie, en orthophonie et en physiothérapie, et avec l'appui de la gestion des études de l'École des sciences de la réadaptation, nous avons repris notre grille d'entrevue interdisciplinaire développée il y a deux ans, en collaboration avec la **Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador**. Ceci contribue à augmenter la promotion de nos programmes de formation auprès de candidats issus des PNIQ et d'assurer la présence de représentants des PNIQ avec droit de vote au comité de sélection des candidats de cette catégorie. On parle ici d'une grille d'entrevue interdisciplinaire qui a été utilisée avec succès avec les directeurs de programmes et membres enseignants, des représentants des PNIQ et des candidats. La possibilité d'utiliser le test Casper avait été écartée au départ, car il n'est pas adapté culturellement à la réalité des régions où il y a une grande présence d'autochtones. La réponse aux questions nous amène à constater que, la plupart des candidats qui se présentent, ne connaissent pas les problèmes qui pourraient être solutionnés par l'ergothérapie ou la physiothérapie dans leur communauté. Soit par un manque de connaissance de leur communauté ou soit par un manque de connaissance de la profession.

4.1.4 Suivi de l'introduction du boni région pour augmenter la diversité

Pour l'admission 2023, le recours au **boni région** a été effectif. Il s'agit de la bonification de +0.5 à la cote de rendement des personnes candidates québécoises collégiales et universitaires provenant de l'une des régions éloignées désignées par le MSSS, PNIQ et candidats adultes, et qui effectuent une demande d'admission au baccalauréat en ergothérapie. Ces modifications ont été approuvées par le Conseil de la Faculté de médecine le 4 juin 2021. Sur les 103 personnes étudiantes inscrites en première année du programme, 13 ont eu une bonification de leur cote de rendement liée à leurs études de cinquième secondaire effectuées dans une région éloignée.

4.1.5 Suivi de l'introduction de la catégorie Envol

Pour l'admission 2023, deux places ont été réservées pour des **candidats québécois collégiens issus d'un milieu à faible revenu**. La résolution (#CAE 2021-10-28-07) a été adoptée au Conseil de la Faculté de médecine le 10 mars 2022. Les candidats doivent :

- Avoir un revenu familial se situant près ou sous le seuil de faible revenu (<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110024101>) selon l'évaluation du Bureau des bourses et de l'aide financière de l'Université Laval (BBAF);
- Avoir une cote de rendement au collégial (CRC) supérieure ou égale à 27;
- Effectuer l'examen de jugement situationnel Casper pour l'année d'admission visée, au plus tard le 3 mars 2022;
- Remplir le formulaire de candidature en ligne au plus tard le 1^{er} mars 2022;
- Fournir les documents suivants : *Avis de cotisation* des 2 parents, ou du parent qui a la garde de l'étudiant – *année d'imposition 2020*; *Certificats de naissance* des enfants à la charge des parents (ou autres documents prouvant qu'ils en ont la garde); *Relevé de calcul 2021-2022 – Programmes d'aide financière du Québec* (uniquement pour les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses en 2021-2022).

Tout comme en 2023, pour l'année d'admission 2024, deux personnes candidates ont reçu une offre dans cette catégorie; une seule a accepté l'offre et est présentement inscrite au programme. Cette personne étudiante est soutenue financièrement par le **programme ENVOL** (supporté par le Fonds de recherche et d'enseignement (FRE) de la Faculté de médecine de l'Université Laval). Ceci a été rendu possible grâce à un volet bourses aux candidats retenus dans les programmes de kinésiologie, médecine, physiothérapie et sciences biomédicales, et maintenant d'ergothérapie. On parle ici de bourses de 4 000 \$ par année pour la durée de leurs études, cela inclut l'ajout des nouvelles cohortes pour les cinq prochaines années.

4.1.6 Suivi de la résolution changement à l'admission pour la maîtrise

Résolution CAE-23-01-25-03 en partie :

Il a été proposé de faire reconnaître le programme de maîtrise en ergothérapie comme un programme ayant une capacité d'accueil limitée à 100 places et de modifier les critères d'admissibilité des personnes candidates à compter de l'admission 2024.

L'admissibilité des personnes candidates qui détiennent un baccalauréat en ergothérapie de l'Université Laval ne sera pas modifiée. Toutefois, des personnes candidates de provenance autres seront admissibles selon l'ordre de priorisation qui suit.

Les candidats et candidates qui détiennent un baccalauréat en ergothérapie de l'Université Laval et qui ont obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent, se verront réserver une place à la maîtrise en ergothérapie.

Une fois les candidates et candidats en provenance du baccalauréat en ergothérapie de l'Université Laval admis, les places disponibles seront accordées, par ordre de priorité, mais de façon non exhaustive :

1. Aux candidats et candidates qui détiennent un baccalauréat en ergothérapie d'une autre université du Québec et qui ont obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent. Une analyse du dossier académique des candidats et candidates sera réalisée afin de déterminer si une scolarité préparatoire est exigée.

2. Aux candidats et candidates qui ont complété une partie de leur formation de maîtrise en ergothérapie dans une autre province canadienne et qui ont obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent. Une analyse du dossier académique des candidats et candidates sera réalisée afin de déterminer si une scolarité préparatoire est exigée.
3. Aux candidats et candidates en provenance d'un pays européen francophone (France, Suisse, Belgique) détenant un diplôme en ergothérapie et qui ont obtenu une moyenne de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent. Les candidats et candidates devront réaliser une année de scolarité préparatoire et démontrer un niveau d'anglais avancé 1. Les candidats et candidates devront se soumettre au *Test of English for International Communication (TOEIC) Listening and Reading* avant de débuter leur scolarité préparatoire. Si le score au test est inférieur à 750 sur 990, un ou des cours d'anglais seront ajoutés à la scolarité préparatoire pour atteindre le niveau « ANL-3010 Advanced English 1 ».

4.2 Activités de promotion

4.2.1 Portes ouvertes

La tenue des portes ouvertes à l'automne 2023 et à l'hiver 2024 a eu lieu en présentiel au Pavillon Vandry.

La journée Portes ouvertes du 11 novembre 2023 avait lieu sur deux sites, soit au Pavillon Desjardins et au Pavillon Vandry.

- **Kiosque pour le programme d'ergothérapie au Desjardins.** Il a reçu un achalandage de 111 personnes. Un record!! Il était animé par Maïna Didier, Chloé Cordray, Florence Morin et Claudine Fortin. Le fait d'avoir des personnes étudiantes sur trois différentes années du programme est un avantage. La situation physique du kiosque d'ergothérapie (1^{er} en entrant) était idéale. À droite de l'entrée se situait un autre kiosque (kinésiologie) mais naturellement, les gens se dirigeaient à notre kiosque à leur entrée dans le local. En termes de statistiques, c'est le 2^e kiosque qui a été le plus achalandé de toute la Faculté de Médecine. Maïna Didier suggère de ramener le kiosque au Vandry, car plusieurs personnes qui visitent ont mentionné qu'elles n'apprécient pas le fait de se déplacer d'abord au Desjardins pour revenir ensuite vers le Vandry pour les conférences et les visites.
- **Visite des locaux Apprentis** (logis adapté VDN-0809 et orthèse VDN-0805). Il y a eu 3 visites réalisées par l'étudiante Frédérique Poupart. Le nombre de visiteurs au centre Apprentiss a été d'environ 189. Les locaux étaient adéquats, le nombre de visites est adéquat et le temps accordé pour les visites était adéquat.
- **Conférences conjointes (ergothérapie et physiothérapie).** Il y en a eu deux. Une assistance de 155 personnes. Gabrielle Rodrigue a bien aimé son expérience comme conférencière.

La journée Portes ouvertes du samedi 3 février 2024 avait lieu juste sur un site du Pavillon Vandry. L'achalandage correspond à 50 % de celui de l'automne.

- **Conférences conjointes (Ergothérapie et Physiothérapie).** Il y en a eu deux. Gabrielle Rodrigue qui devait faire les conférences pour le programme d'ergothérapie a été remplacée par deux étudiantes de 1^{re} année Marilou Roy (en avant-midi) et Kemin Lor (en après-midi). Ceux-ci avaient préalablement rencontré Claude Vincent pour les détails de la tâche. Les conférences ont eu lieu à 11h et à 12h30. Au total, 65 personnes ont assisté aux conférences.
- **Visite des locaux Apprentis (logis adapté VDN-0809 et orthèse VDN-0805).** Il y a eu 2 visites effectuées par les étudiantes Frédérique Poupart et Béatrice Coulombe. Les visites dans les locaux ont eu lieu à 10h30 et à 13h30. Au total, 68 personnes ont fait les visites des locaux du centre Apprentiss.
- **Kiosque du programme d'ergothérapie du Vandry.** Maïna Didier, Chloé Cordray et Claude Vincent ont répondu aux questions des visiteurs. Au total, 23 personnes ont pu poser des questions au kiosque. Amélie Tremblay et Julie Thériault étaient présentes comme représentantes de la Gestion des Études.

4.2.2 Publication d'une vidéo promotionnelle de l'ergothérapie et de parcours inspirants

- **Vidéo promotionnelle.** La capsule vidéo a été publicisée le 29 novembre 2023 sur la chaîne Youtube de la Faculté de médecine (<https://www.youtube.com/watch?v=kJY1ppXy0O4>). Julie Thériault présente les données de consultation des pages de notre programme. Une comparaison du portrait avant et après publication de la vidéo promotionnelle a été demandée à l'équipe de communication de l'UL. Avant la vidéo promotionnelle, il y avait 3450 vues. Après la vidéo promotionnelle, ce nombre a grimpé à 49000 vues. Donc beaucoup plus de visibilité et bons canaux de communication. On peut lire au moment d'écrire ce rapport, que c'est 1.2k vues il y a 10 mois. Toutefois, Julie ne remarque pas de différence quant au nombre de demandes d'admission 24-25 qui est similaire à celui de 23-24. Toutefois, cette vidéo restera active et son impact continuera d'être évalué pour les prochaines années.
- **Parcours inspirants.** Le parcours inspirant fait par Andrée-Anne Bastien a été déposé en 2023 sur la plateforme Web du site de la Faculté de médecine (<https://www.fmed.ulaval.ca/etudes/parcours-inspirants>). Le parcours inspirant de Karine Latulippe a été déposé en 2024 plus tard sur le même site.

4.2.4 Comité des ambassadeurs en ergothérapie

Les noms des membres du Comité des Ambassadeurs 2023-2024 étaient composés de: Lysanne Scalabrini, Frédérique Poupart, Gabrielle Rodrigue, Charlotte Luneau, Élodie Poirier, Lara Parent et Brythanie Cloutier. Un groupe Teams a été créé pour favoriser les échanges. En 2024-2025, le Comité est composé de : Emma Guillemette, Marion Marchand, Claire Morel, Nadia Nadeau,

Sydney Finger, Kemin Lor, Béatrice Coulombe, Marianne Brochu, Sara-Maude Munger et Florence Morin.

4.2.5 Journée Découverte

Le 8 décembre 2023 s'est tenue la Journée Découverte de l'Université Laval et du Temple de la renommée médicale canadienne. Il y avait plus de 160 élèves de plusieurs écoles secondaires de Québec et de la région. Mme Émilie Rajotte, chargée d'enseignement clinique en ergothérapie, a pu présenter l'Atelier 09-L'ergothérapie une profession à découvrir avec le soutien des étudiantes Lysanne Scalabrini et Gabrielle Rodrigue. L'évaluation par 37 élèves démontre que plus de 93 % étaient hautement et très satisfaits. Les commentaires sont tous encourageants. Voici une capture de l'évaluation de la Journée et de l'Atelier 09 en AM et en PM. La prochaine Journée Découverte à l'Université Laval aura lieu le vendredi 6 décembre 2024.



Proudly presented by
Fierement présentée par



2023 Report d'évaluation

Université Laval – Le 8 décembre, 2023

Les résultats indiquent que les Journées Découverte initient les jeunes à une carrière dans les sciences de la santé

Au total, 160 élèves ont participé à l'événement de cette année. Parmi ceux qui ont répondu à notre enquête d'évaluation, nous avons appris que :

- 99% recommanderait la Journée découverte à un autre élève ou enseignant
- 98% ont déclaré que la Journée découverte avait surpassé ou pleinement répondu à leurs attentes
- 99% ont indiqué que les ateliers interactifs étaient utiles
- 99% ont estimé que la table ronde sur les carrières était utile

Lorsque nous avons comparé les croyances et les attitudes des élèves à l'égard d'une carrière dans les sciences de la santé avant et après la Journée Découverte, nous avons appris que :

- 100% ont manifesté un intérêt majeur ou le même niveau d'intérêt pour une carrière dans les sciences de la santé
- 99% ont exprimé une augmentation ou le même niveau d'enthousiasme pour une carrière dans les sciences de la santé
- 100% ont exprimé une augmentation ou le même niveau de connaissance des carrières dans les sciences de la santé
- 93% étaient plus ou aussi sûrs de leurs projets futurs

Une fois de plus, la Journée découverte a suscité des réactions très positives de la part des participants. Voici quelques de nos commentaires préférés :

- ✓ C'était intéressant de voir les différents chemins en médecine que les sciences de la nature te peuvent amener.
- ✓ C'était une journée très bien organisée comme toujours, merci beaucoup de l'adaptation malgré la grève.
- ✓ Je suis personnellement en secondaire 4 et si l'occasion se représente je vais revenir sans hésitation. C'était super intéressant, motivant, et passionnant. J'ai vraiment l'adorée.
- ✓ Cette journée à l'université Laval m'a paru très agréable. J'ai beaucoup apprécié les ateliers. Les intervenants ont été super. J'ai appris beaucoup de nouvelle chose et cela m'a motivé. Mes attentes ont été dépassées.
- ✓ J'étais très satisfait du travail des organisateurs et je crois que cette journée doit continuer afin d'inspirer les autres générations à venir et répondre à leurs questions.



Proudly presented by
Fierement présenté par



2023 Report d'évaluation
Université Laval – Le 8 décembre, 2023

Ce que les participants nous ont dit à propos de votre atelier de l'après-midi...

	Haut							Total
	1	2	3	4	5	N/A		
A09 - L'ergothérapie : une profession de la santé à découvrir!	0	0	2	3	15	0	20	
	0.0%	0.0%	10.0%	15.0%	75.0%			

- J'ai trouvé l'atelier vraiment intéressant. Ça montrait l'importance d'aider les gens avec des difficultés ou limitations. On a vu comment les lieux qui sont nommés accessible peuvent être car même difficile pour les gens avec limitations.
- C'était très intéressant quand on a pu essayer la chaise roulante et les objets sensorielles.
- Vraiment le fun et avec des activités concrètes pour bien comprendre.
- C'était très intéressant, j'ai vraiment aimé les mises en situation et pratiques vraies.
- Cet atelier a été une belle expérience. J'ai découvert un nouveau métier. Les différentes simulations nous ont démontré à quel point cette profession est demandée. Les changes qu'on peut amener aux personnes.
- C'est un atelier extrêmement concret qui m'a permis de découvrir le type de travail pratiqué. Les activités étaient variées et le métier était bien expliqué.
- C'était vraiment intéressant de nous mettre en situation pour voir des différents moyens de s'adapter dans des situations spécifiques. On peut voir tout le raisonnement que ça prend pour trouver des solutions diversifiées.
- Intéressant et dynamique.
- J'ai particulièrement aimé l'activité avec les chaises roulantes.
- J'en ai beaucoup appris sur le métier et ça a beaucoup ouvert mon intérêt envers ce métier, puisque je trouve que ça amène plusieurs magnifiques domaines ensemble. Aussi, en même temps d'en apprendre sur ce qu'ils font et sur leurs études, on a pu essayer des tâches que des ergothérapeutes ont à faire.
- J'ai aimé qu'il y'a plein d'activités qui nous permets de mieux comprendre toutes les tâches du métier.
- Je ne connaissais rien de cette profession, donc c'est bien d'en apprendre plus, mais ce ne sera pas mon métier plus tard.
- C'était très intéressant, dynamique, et les jeux étaient fortement pertinents.
- Les animateurs étaient super. Ils ont bien répondu aux questionnes.

2023 Report d'évaluation
Université Laval – Le 8 décembre, 2023

Ce que les participants nous ont dit à propos de votre atelier du matin...

	Haut							Total
	1	2	3	4	5	N/A		
A09 - L'ergothérapie : une profession de la santé à découvrir!	0	0	1	7	9	0	17	
	0.0%	0.0%	5.9%	41.2%	52.9%			

- Activités qui bougent beaucoup tout en apprenant à mieux connaître cette profession. J'ai aimé le fait que le groupe aille être diviser afin qu'on puisse tous faire les différents activités, animateurs vraiment énergiques, ça donnait le goût d'en apprendre plus.
- C'était intéressant mais on a passé beaucoup de temps à certains endroits donc on n'a pas pu tout faire.
- J'ai beaucoup apprécié. Ce n'était pas mon premier choix au début, mais j'ai trouvé ça très intéressant. Ça m'a permis de découvrir une nouvelle profession. Les animateurs de l'activité étaient très intéressants et rendait l'activité dynamique.
- La description était peu claire.
- La présentation était très bien expliquée et super intéressant.
- Le grand nombre d'activités permet de mieux comprendre le métier. L'enseignante et les étudiantes étaient passionnées.
- Les ateliers montrent bien la variété des tâches et c'était très pertinent d'avoir des étudiants qui présentent. L'info sur l'admission étaient intéressante.
- Même si ce n'est pas un domaine qui m'intéresse, j'ai trouvé ça très intéressant et j'en ai beaucoup appris.
- Super intéressant! Les animateurs étaient très dynamiques et répondaient à nos questions avec précision.
- Super présentation de cette profession, bien aimé et beaucoup appris.
- Super, les personnes ont été super gentils, c'était plaisir de connaître les moyens et tous les tâches d'ergothérapie.

4.2.6 Résultats du sondage pour comprendre les motifs de refus des candidats (mai à sept. 2024)

Un sondage sur les raisons de refus d'une offre d'admission a été administré pour l'ensemble des programmes contingentés de la Faculté de médecine. Au total, 120 personnes des programmes de réadaptation, dont 44 personnes candidates en ergothérapie ont répondu.

- Les programmes d'ergothérapie et de physiothérapie sont ceux qui ont connu un désistement plus important avec un taux de 78,3 %.
- 53,3 % des personnes candidates qui se sont désistées proviennent des régions de Montréal et des régions avoisinantes.
- Les principaux motifs de refus soulevés par les personnes candidates en ergothérapie sont :
 - Acceptation d'une offre à l'Université Laval dans un autre programme (n=41);
 - Acceptation d'une offre dans une autre université dans le même programme (n=35);
 - Acceptation d'une offre dans une autre université dans un autre programme (n=32);
 - Désir d'étudiant dans une université à proximité du domicile (n=20)Notons également que quelques personnes candidates ont mentionné qu'elles se sont finalement réorientées vers un autre domaine d'études (n=3), ou qu'il y avait un délai trop important entre le dépôt de la demande d'admission et l'offre reçue, ce qui a amené à accepter une autre offre (n=6).

Parmi les pistes d'action qui peuvent être explorées en lien avec ces résultats, il est proposé par Julie Thériault, conseillère à la gestion des études, de promouvoir le programme pour que la profession soit mieux connue. De plus, il est suggéré de faire davantage la promotion des aides financières possibles (par exemple, le programme Envol) afin de soutenir les personnes candidates en besoin financier.

4.2.7 Tournées collégiales

Julie Thériault, conseillère à la gestion des études, est allée présenter le programme d'ergothérapie dans quelques Cégeps de la région en 2023-2024 :

- Cégep Garneau : 15 novembre 2023
- Cégep de Lévis : 6 février 2024
- Cégep Ste-Foy : 7 février 2024

5. Défis et travaux en cours et à venir

Pour l'année académique 2024-2025, les principaux travaux du Comité visent les objectifs suivants :

- Concevoir des photo-bannières pour l'ergothérapie pour les portes ouvertes avec une représentativité masculine pour augmenter la diversité de sexe.

- Soutenir le développement d'une formation dans les cégeps pour recruter plus de candidats de sexe masculin en ergothérapie (projet entrepreneurial Sydney Finger).
- Diversifier la provenance des personnes étudiantes en ergothérapie.
- Maintenir le caractère équitable du processus d'admission.
- Augmenter, si possible, la qualité discriminante du processus.

Claude Vincent

Claude Vincent, Ph. D., OT(c)
Présidente du comité d'admission du programme
d'ergothérapie
École des sciences de la réadaptation
Faculté de médecine

Amélie Tremblay

Amélie Tremblay
Conseillère à la gestion des études
École des sciences de la réadaptation
Faculté de médecine